

13 déc 2012 -12:01

Virus de SCHMALLEMBERG : financement et participation belge aux recherches scientifiques

Sabine Laruelle, Ministre fédérale de l'Agriculture, se réjouit que le Conseil des Ministres ait marqué son accord à l'exécution d'une Convention visant à financer et effectuer, partiellement, les recherches européennes sur le virus du Schmallenberg.

Pour la Ministre : « *Connaître ce virus est indispensable afin de le combattre et pour favoriser la bonne santé de nos élevages* » .

La SBV (virus de Schmallenberg) est une maladie virale émergente apparue fin 2011 dans 8 pays européens dont la Belgique et due à un virus inconnu jusqu'alors. Cette maladie touche les moutons, bovins et chèvres en provoquant entre autre des malformations chez les nouveau-nés. Elle peut entraîner des pertes économiques importantes pour les éleveurs.

Le projet de recherche sur le virus SBV s'inscrit dans un cadre de recherches global (1) , dont les besoins et les priorités ont été identifiés par l'EFSA (European Food Safety Authority) et dont la coordination et la répartition des tâches sont assurées par la Commission européenne.

En Belgique, les secteurs agricole et vétérinaire, de même que l'Autorité sanitaire et les laboratoires, sont unanimes sur la nécessité de participer à ces recherches afin d'acquérir une meilleure connaissance de différents aspects du virus et d'identifier des moyens de traitement pour mener une lutte efficace.

La convention permet le financement belge de cette recherche par le CERVA et le fonds de santé animale pour 2012.

Ce projet prévoit un partenariat au niveau national entre le CERVA (Centre d'Etude et de Recherches Vétérinaire et Agrochimiques Uccle) et les associations DGZ (Dierengezondheidszorg Vlaanderen VZW), l'ARSIA (Association régionale pour la Santé et l'Identification des Animaux asbl, Ciney), l'université de Liège ULg et l'IMT d'Anvers (Institut de médecine tropicale) dans le cadre de leur expertise en santé animale.

(1) La Décision d'exécution 2012/349/UE de la Commission du 27 juin 2012 concernant une contribution financière de l'Union en faveur de la Belgique, de l'Allemagne, de l'Espagne, de la France, de l'Italie, des Pays-Bas et du Royaume-Uni pour des études sur le virus de Schmallenberg est un document législatif de la Commission européenne qui consolide l'engagement des pays participants et le cofinancement y afférent.

Service de presse de Mme Sabine Laruelle, ministre des
Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de
l'Agriculture

Avenue de la Toison d'or 87

1060 Bruxelles

Belgique

+32 2 250 03 03

<http://www.sabinelaruelle.be>